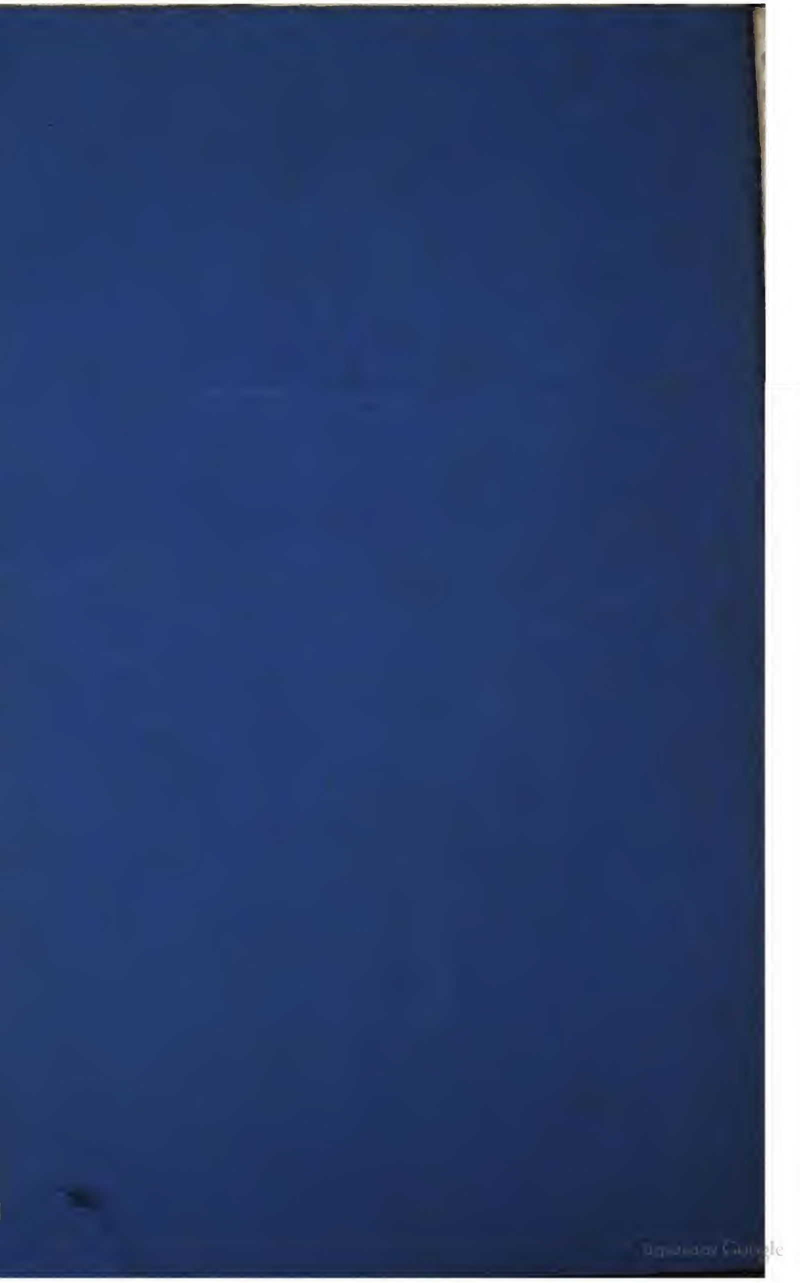




PROJET
D'UNE
FERME EXPÉRIMENTALE
DANS
CHAQUE DÉPARTEMENT DU ROYAUME.

PAR Mr. M. A. DE GÉRONVAL,

Auteur des *Considérations sur l'Industrie*, présentées au ROI, à S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême, et à S. A. R. Madame la Duchesse de Berry; et des *Espérances des Français au berceau de Monseigneur le Duc de Bordeaux*, ouvrage présenté à S. A. R. MONSIEUR, frère du Roi, et agréé par S. A. R. Madame la duchesse de Berry.

Ce mémoire, publié le 1er. mai 1820, a été présenté à S. A. R. MONSIEUR, à S. A. R. MADAME, Duchesse d'Angoulême; à S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, et à S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon.



PARIS.

DE L'IMPRIMERIE DE RICHOMME.

Mars 1821.

Ce Mémoire a été présenté à Son Exc. Mgr. le duc de Richelieu, président du Conseil des Ministres.

Ce Projet a été adressé à Son Exc. M. le Ministre de l'Intérieur, par la Chambre des Pairs et par la Chambre des Députés.

L'Académie royale des Sciences de l'Institut de France a nommé une commission pour lui faire un rapport sur ce mémoire.

A

MESSIEURS LES MEMBRES

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES.

Facultatum verò ea cura prima est, quæ naturam sequitur. Naturæ autem ordine prior est agricultura.

Tout peuple guerrier dédaigne les arts; les nations qu'il subjugue lui doivent les produits de leur industrie : ainsi le soldat farouche enlève au paisible manufacturier le fruit de son travail. Mais ce fier conquérant reçoit le châtiment de ses crimes; heureux si, loin de réduire ses sujets à dévaster le monde pour satisfaire leurs besoins, il leur eût appris à se suffire à eux-mêmes!

O peuple insensé! où cours-tu? Pourquoi réduire ces villes en cendres, désoler ces campagnes, braver d'horribles dangers? Arrête là où tu es : la terre t'offre les jouissances que tu cherches au péril de tes jours : soldat, deviens cultivateur.

Alors que tous les bras étaient au camp, les ateliers et les champs étaient déserts en France. La paix ramène l'agriculture dans les départemens le plus fatigués par la guerre : il n'est pas de famille qui ne doive à la paix un frère ou un fils. Combien d'heureux époux lui doivent encore leur union? Ainsi la population laborieuse augmente, et les productions de la terre sont plus abondantes;

car cette mère juste nous récompense toujours en proportion de notre travail.

Les nations belliqueuses ont toujours eu des croyances fausses et barbares qui les portaient à détruire, comme le sentiment auquel elles s'abandonnaient; les peuples agriculteurs ont souvent suivi des lois religieuses plus douces qui les portaient à conserver, comme l'art auquel ils se livraient.

L'agriculture, en offrant sans cesse aux hommes les bienfaits et les merveilles de la nature, les pénètre de la plus douce reconnaissance; ainsi la pratique de l'agriculture fortifie les préceptes de la religion dans le cœur des hommes, et ces préceptes seuls inspirent la vertu.

L'homme industrieux qui se livre à des travaux journaliers, ne peut suivre dans ses opérations que les méthodes de ses pères; il ne peut ni les étudier, ni les comparer; à plus forte raison n'en trouve-t-il point de nouvelles. Le dernier degré de la civilisation était la création d'une société de savans, qui s'imposassent le pénible mais honorable devoir de guider les travaux de leurs compatriotes, et d'être, pour ainsi dire, l'ame de toute la classe laborieuse de l'Etat. C'est cette tâche, Messieurs, que vous remplissez avec tant de zèle et de talent : le respect du monde et la reconnaissance de votre patrie encouragent vos nobles efforts *.

Permettez-moi, Messieurs, de vous soumettre le plan que j'ai conçu, pour la formation des Fermes expérimentales.

---

* Le Secrétaire perpétuel, M. le baron Cuvier, observateur profond de la nature, éloquent écrivain et sage administrateur, a donné un nouvel essor aux travaux de l'Académie. Heureuse la France, de montrer un autre Buffon à l'Europe étonnée!

J'ai proposé d'établir *une Ferme expérimentale dans chaque département de la France, et de former une Ferme expérimentale centrale du royaume, près de Paris.*

Je crois qu'on peut donner à ces écoles d'agriculture pratique une organisation régulière, et parvenir à former une Ferme expérimentale départementale, de cinq ans en cinq ans. Je propose d'obtenir les fonds nécessaires à leur organisation, par la levée d'un impôt sur les animaux domestiques. Je propose d'établir dans la Ferme expérimentale de chaque département, les animaux nécessaires à l'instruction des cultivateurs, en donnant des récompenses honorifiques aux propriétaires qui les offriront à celle de leur département.

On élèverait, dans la Ferme expérimentale, les animaux nuisibles, afin que l'homme des champs apprît à les voir sans effroi, étudiât leurs habitudes, et acquît ainsi les moyens d'en diminuer le nombre. On s'occuperait surtout des animaux domestiques en France; leur collection serait utile au cultivateur : le laboureur observera là les moyens employés pour conserver aux bestiaux toute leur vigueur; de retour chez lui, il voudra rendre son troupeau aussi beau que celui de la Ferme expérimentale de son département. Tout ce qui frappe les yeux exercés de cette classe d'hommes utiles, la fait étudier et imiter; son jugement, acquérant par la vue une certitude physique de la supériorité d'une méthode, lui sacrifiera plutôt la force de l'habitude, que si l'excellence de cette théorie lui était annoncée par des efforts purement rationnels.

Là, seraient réunis le cheval superbe et le honteux mulet; la chèvre agile et la pesante vache; l'intelligent ministre du berger paisible et l'instrument terrible du cruel chas-

seur; l'âne y trouverait aussi une place modeste : avec surprise on le verrait se reposer.

La privation d'une collection d'animaux domestiques, dont je propose la formation complète dans la Ferme centrale du royaume, nuit aux progrès de l'économie rurale; il est étonnant qu'on ne la trouve encore dans aucune école d'histoire naturelle. En effet, sur quels végétaux devons-nous diriger nos observations, fixer nos recherches, si ce n'est sur ceux dont nous tirons notre nourriture? Et à plus forte raison, quels animaux peuvent attirer notre attention, et solliciter davantage notre étude, que ceux qui nous servent d'aliment, nous nourrissent de leur lait et de leur miel, nous couvrent de leur laine, entretiennent notre luxe par leur élégante soie, nous prêtent leur force pour accomplir des travaux nécessaires à nos besoins, et pour dompter les animaux sauvages qui nous nuisent ou nous déplaisent.

La Ferme expérimentale départementale offrira aux cultivateurs la collection des animaux élevés et des végétaux cultivés dans le département. Elle présentera toutes les cultures du département, dirigées de manière à être offertes pour modèles. Elle renfermera une pépinière, un magasin de graines, une collection d'animaux domestiques, etc., où puiseront les cultivateurs. Elle nourrira toujours des métis et des étalons. Une des parties de la Ferme sera destinée aux expériences de naturalisation de son directeur, et aux essais des agriculteurs qui, chez eux, font souvent des expériences qui deviennent infructueuses, par l'absence des moyens ou des connaissances qu'ils trouveront dans la Ferme de leur département.

La ferme expérimentale centrale du royaume présentera une collection complète des animaux domestiques en

France, et de toutes les cultures des diverses provinces de l'Etat qu'on pourra y pratiquer; nouvelle arche, elle renfermera bientôt une encyclopédie vivante.

Chaque Ferme expérimentale départementale sera dirigée par un agronome qui rendra compte, à la Direction des Fermes expérimentales, à Paris, du résultat de ses observations, source abondante de recherches et d'améliorations.

Les directeurs des Fermes expérimentales seraient instruits dans une Ecole spéciale, dont je propose la formation près de la Ferme centrale; ou choisis parmi les élèves de l'école d'histoire naturelle que l'on établit au Jardin du Roi *.

Je propose d'attacher à la Direction générale des Fermes expérimentales du royaume, des Inspecteurs de l'Agriculture qui surveilleront l'administration des Fermes départementales, et tiendront la main à ce qu'elles soient dirigées vers le but de leur institution.

Les Fermes expérimentales départementales ainsi établies ne s'enrichiraient pas seulement de leurs revenus, mais aussi des spéculations que le gouvernement pourrait faire dans leurs enceintes. Les animaux élevés et les végétaux cultivés dans la Ferme départementale seraient vendus par le directeur pour le compte du gouvernement, qui, en s'emparant de telles spéculations, rendrait service aux agriculteurs, puisqu'alors ils trouveraient, à des prix fixes, dans la Ferme expérimentale de leur dépar-

* Ne pourrait-on pas donner à ces élèves des diplômes de *maîtres en agriculture ?* S'il est dangereux de permettre à des hommes non instruits d'exercer l'art de guérir, il ne le serait pas moins de laisser diriger les travaux des cultivateurs par des ignorans.

tement, d'excellentes graines recueillies dans la Ferme même, de beaux plants, de bonnes greffes, des animaux domestiques de tous les âges et des secours pour leurs bestiaux malades; ainsi les cultivateurs ne seraient plus à la merci de spéculateurs avides.

Je propose d'établir dans la Ferme expérimentale départementale, un grenier d'abondance, où, dans le temps de disette, le cultivateur trouverait toujours des grains pour ses semis : alors la France aurait autant de Greniers d'Abondance que de départemens, et aux malheurs causés par la privation de récolte, ne se joindrait plus la crainte de ne pouvoir confier à la terre ce précieux dépôt, notre espérance.

Ainsi, chaque département de la France aurait sa Ferme expérimentale, dans laquelle on s'occuperait des progrès de son agriculture et de son économie rurale.

Combien les observations faites sur tous les points du royaume, par les directeurs des Fermes expérimentales, seraient intéressantes! Réunies et comparées, quelle source d'améliorations elles présenteraient!

Cet avantage inappréciable ne serait point le seul des Fermes expérimentales départementales, les spéculations qui seraient faites dans leurs enceintes par le gouvernement, et que j'ai indiquées plus haut, rapporteraient des revenus à l'Etat.







